

dues ; et ainsi s'explique et se précise la question de la répression de l'hérésie au Moyen-Âge."

Par conséquent, sans avoir examiné si de droit l'Eglise pouvait punir ses contradicteurs en usant du glaive, nous avons démontré qu'en fait elle a réprimé l'hérésie et qu'en la réprimant elle a accompli une œuvre de salut social.

fr. LOUIS TRUDEAU,
des ff. prêch.

